



## Des paroles suivies d'actes ? Un résultat rapide escompté

C'est dans un contexte difficile et tendu que la CAP a pu se tenir alors que le mécontentement se faisait entendre devant le SDIS au travers une mobilisation volontairement apaisée.

Au travers un dialogue qui pourrait paraître à sens unique, nous avons une fois encore rappelé les revendications légitimes et réglementaires des hommes de terrains :

- La reconnaissance des acquis d'expérience professionnelle (non retenue !)
- Le refus de voir recruter par passerelle des INC2 (validé à l'unanimité des représentants du personnel)
- L'incohérence des critères d'évaluations au travers la surestimation des agents par certains chefs de centres (qui transgressent de fait l'équité entre les agents)
- Le remplacement systématique et immédiat des départs à la retraite
- La formation des SPV à la FAE chef d'agrès à deux équipes au grade de sergent (non prévu dans les textes et interdite aux SPP)
- La tenue d'un concours de sous-officier

Après l'affirmation de notre directeur d'avoir interpellé notre gouvernance pour la tenue d'un concours SPP ainsi que d'un concours de sous-officier, il est clair que seul, le motif économique, est la résultante de la non reconnaissance du vivier INC2 au grade d'adjudant d'ici fin 2019. Pire encore, l'aveu de notre direction que seul 27 agents seraient susceptibles de rester « sur le carreau » d'ici la fin des mesures transitoires nous conforte sur l'affirmation que toutes les FAE après mai 2012 ne seront pas prises en comptes ! 29 agents qui gonflent à 54 le nombre des reçus collés !

A cette minorité qui pensait rester tranquillement au fond du canapé en attendant que d'autres se mobilisent pour l'intérêt général, nous ne pouvons que leur offrir deux solutions :

- Enfiler en plus une paire de pantoufle
- Se faire entendre et se battre pour obtenir leur dû

Nous avons vocation à représenter ceux qui le souhaitent !

Et cerise sur le gâteau, toutes les nominations 2017 aux grades supérieurs seront effectives au 01 décembre, une économie financière une fois encore sur notre dos.

Nous n'acceptons pas de lire que la nomination de tous les INC2 (27 selon le SDIS) représenterait un coût supplémentaire de 105 000 euros ; combien en contrepartie forcée des nominations au 1<sup>er</sup> décembre alors même que le SDIS forme des sergents volontaires à l'UV INC2 pour compenser la perte de fonction des SPP ? Encore moins l'excuse d'une pyramide hiérarchique plus adapté à la réalité de terrain!

L'éventualité d'une mobilisation pour le 24 juin prochain lors du congrès départemental ne sera acté qu'à la condition d'un retour massif de l'ensemble du personnel. Votre position sera alors la nôtre!

Nous faisons le souhait de voir exaucer la volonté de notre Président et Présidente de trouver une issue favorable au travers la négociation, une fois les législatives passées, pour ne pas "attiser le feu, maîtrisé...jusqu'à présent".

Ouvert et disponible, c'est dans l'intérêt collectif que nous continuerons à œuvrer pour un service public de qualité...OU PAS!

*Les Autonomes*